

REPUBLIQUE FRANÇAISE

00 00 00 00 00 00 00

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

90 90 90 90 90 90 90

COMMUNAUTE DE **COMMUNES** CONFLENT CANIGÓ

ID: 066-200049211-20221219-D2022340-DE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL **COMMUNAUTAIRE** DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ

00 00 00 00 00 00 00

SEANCE DU 1er DECEMBRE 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 71

Présents à la séance : 44 Ont participé au vote : 55

Pour : 55 Contre: 0 Abstention: 0 Date de la convocation: 24 novembre 22

L'an deux mille VINGT DEUX et le PREMIER DECEMBRE, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.

Objet:

Tarifs Transport scolaire **Intramuros Prades**

ASSISTAIENT A LA SEANCE: Fernand CABEZA, Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSC, Olivier CHAUVEAU, Patrick MARCEL, Johanna MESSAGER, Roger PAILLES, Marie-Edith PERAL, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Chantal CALVET, Jean-Pierre VILLELONGUE, Guy CASSOLY, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR, Géraldine BOUVIER, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Nathalie CORNET, David MONTAGNE, Nicolas BERJOAN, Aude VIVES, Françoise ELLIOTT, Jean MAURY, Olivier GRAVAS, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Jean SERVAT, Henri GUITART, Christine HIERREZUELO, Pierre SERRA, René DRAGUE, Marie-France MARTIN, Bruno GUERIN.

ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT:

Philippe DORANDEU était représenté par Michel PLANAS,

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION:

Josette PUJOL a donné procuration à Gérard QUES, Daniel ASPE a donné procuration à Patrick MARCEL, Jean-François LABORDE a donné procuration à Jean-Luc BLAISE, Anne LAUBIES a donné procuration à Guy CASSOLY, Éric RODRIGUEZ a donné procuration à Anne-Marie CANAL, Guy PEIX a donné procuration à Géraldine BOUVIER, Laurent CHARCOS a donné procuration à Nathalie CORNET Claire LAMY a donné procuration à Bernard LAMBERT, Christelle LAPASSET a donné procuration à Jean MAURY, Thierry BEGUE a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Raphaël VIGIER a donné procuration à Henri GUITART.

ABSENTS EXCUSES:

Sébastien NENS, Michel LLANAS, Patrice ARRO, Yaël DELVIGNE, André ARGILES, Jean CASTEX, Corinne DE MOZAS, Gladys DA SILVA, Jean-Christophe JANER, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Guy BOBE, Alain ESTELA, Nicole BEAUX, Patrick LECROQ, Robert JASSEREAU.

Secrétaire de Séance : Stéphane

GILMANT

Nº d'Ordre: 340-22

Le Président,

PROPOSE au conseil de fixer les tarifs du transport scolaire intra-muros à Prades, réservé aux enfants scolarisés dans les écoles de Prades, comme suit, à compter du 01/01/2023 :

TARIFS TRANSPORTS SCOLAIRES DE PRADES		2023
TRANSPORT SCOLAIRE INTRA-MUROS A PRADES	1 VOYAGE PAR JOUR	6,50 €/MOIS
	2 VOYAGES PAR JOUR	9,60 €/MOIS
	3 VOYAGES PAR JOUR	12,70 €/MOIS

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 19/12/2022





DEMANDE à l'assemblée de se prononcer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Ouï l'exposé de son Président, Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les tarifs du transport scolaire intra-muros à Prades, réservé aux enfants scolarisés dans les écoles de Prades, comme suit :

TARIFS TRANSPORTS SCOLAIRES DE PRADES		2023
TRANSPORT SCOLAIRE INTRA-MUROS A PRADES	1 VOYAGE PAR JOUR	6,50 €/MOIS
	2 VOYAGES PAR JOUR	9,60 €/MOIS
	3 VOYAGES PAR JOUR	12,70 €/MOIS

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces utiles concernant ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

> Le 15 décembre 2022. Pour extrait, certifié conforme, Le Président,

Jean-Louis JALLAT.